Secrétariat du Grand Conseil

QUE 1521

Question présentée par le député : M. Guv Mettan

Date de dépôt : 13 avril 2021

Question écrite urgente Où en est la politique de suppression des lits aux HUG ?

Durant ces deux dernières décennies, la politique générale des hôpitaux a consisté à supprimer des lits sous prétexte de rationalisation et de diminution des coûts. Cette tendance a été particulièrement marquée en Europe et n'est donc pas propre à la Suisse ou à Genève.

La crise du COVID-19 a suscité une forte pression sur les lits d'hôpitaux. On n'a cessé de répéter depuis le début de la crise qu'il était vital d'en éviter la saturation et on a invoqué le manque de disponibilité de lits d'hôpital pour justifier des mesures de confinement drastiques et fort préjudiciables à l'économie, à l'éducation des jeunes et à la santé mentale de la population. La pandémie a donc montré les limites de cette politique de restriction des lits hospitaliers.

Dans la perspective de tirer un bilan pour les politiques de santé publique et d'éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir, il paraît donc essentiel d'avoir une vision claire des évolutions passées et à venir dans ce domaine.

En l'occurrence, nous aurions souhaité connaître :

- la statistique exacte de l'évolution du nombre de lits des HUG depuis l'année 2000, et notamment des lits de soins intensifs;
- l'évolution mois par mois du taux d'occupation des lits, et des lits de soins intensifs, de ces trois dernières années jusqu'à avril 2021, de manière à savoir quel a été l'impact du COVID-19 sur celui-ci;
- le nombre de patients refusés ou d'opérations de soins reportées faute de disponibilité de lits et de personnel ainsi que les éventuelles pertes financières que ces mesures ont entraînées pour les HUG;

QUE 1521 2/2

 un aperçu de la politique que les HUG et le Conseil d'Etat entendent mener en matière de nombre de lits dans les années à venir, au vu de l'expérience et des connaissances accumulées à ce stade la pandémie.

Je remercie le Conseil d'Etat du soin et de l'attention qu'il portera à ses réponses à ces différentes questions.